



AVIS DE RECRUTEMENT N° REC/01/2023 DES ENSEIGNANTS A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

L'Université du Burundi (UB) désire recruter des enseignants à temps plein au grade de chargé de cours et de Maître-assistant pour ses Facultés et Instituts dans le cadre de renforcement de son personnel, de l'accueil de deux (2) promotions d'Examen d'Etat et du remplacement du personnel enseignant ayant quitté l'UB pour des raisons de retraite, décès, et désertion au cours de la période de juillet 2021 à juin 2023. Les candidats intéressés par cet appel doivent avoir le profil requis pour contribuer efficacement à la réalisation des missions qui ont été assignées à l'UB par le Décret N° 100/07 du 22 janvier 2019 portant réorganisation et fonctionnement de l'UB :

- Dispenser au niveau le plus élevé les connaissances scientifiques et techniques ;
- Promouvoir la recherche scientifique, littéraire, artistique et l'innovation ainsi que le perfectionnement professionnel ;
- Participer activement au développement social, économique et culturel ;
- Contribuer à la formation civique et morale.

1. Responsabilités/Fonctions

Sous la coordination du Doyen, du Chef de Département ou de tout autre responsable de la formation, de la recherche et/ou de l'administration, la personne recrutée aura les fonctions/responsabilités suivantes :

1.1. Enseignements

- La personne recrutée dispensera des cours correspondantes lui attribués en utilisant des techniques pédagogiques conformes aux exigences de la réforme Baccalauréat, Master, Doctorat (BMD). Il/elle assurera l'évaluation et la supervision de la passation des examens suivant la programmation établie par la Faculté/Institut conformément au code de conduite des évaluations actuellement en vigueur à l'Université du Burundi ;
- Il/elle participera aux jurys d'examens et de concours et à l'encadrement des travaux personnels, des stages et des mémoires de Masters des étudiants ;
- Il/elle contribuera à la mise en œuvre de la réforme BMD, notamment à travers la participation à l'élaboration et/ou la révision des programmes académiques correspondant aux besoins et aux priorités du développement national et du monde de l'emploi ;
- Il/elle devra se conformer à la programmation semestrielle des activités élaborée par la Faculté/Institut.

1.2. Recherche



- Il/elle participera aux travaux de recherche mis en œuvre au sein des laboratoires et/ou des centres de recherche établis dans le domaine de sa formation et à la publication des Résultats ;
- Contribuera seul ou en équipe à la recherche des financements par l'élaboration et la soumission des projets bancables aux organismes nationaux ou internationaux qui appuient la Recherche ;
- Il/elle participera aux équipes de recherche de l'école doctorale de l'UB ;
- Il/elle contribuera à l'encadrement des candidats aux études doctorales.

1.3. Administration et services à la Communauté

- Il/elle participera aux réunions des Conseils de Département, des Conseils de Faculté ou toute autre réunion à laquelle il aura été convié ;
- Il/elle effectuera des tâches administratives et organisationnelles au sein et, éventuellement, l'extérieur de sa faculté ;
- Il/elle participera aux travaux des différentes commissions techniques auxquelles il sera associé ;
- Il/elle participera à la vulgarisation des recherches de son laboratoire ;
- Il/elle veillera au rayonnement de l'Université du Burundi.

1.4. Dans le domaine de la coopération interuniversitaire

La personne recrutée contribuera à la mise en œuvre des accords de coopération signés entre l'UB et ses partenaires majeurs, y compris les institutions d'enseignement supérieur public et privés, les centres de recherche, les entreprises et autres partenaires.

2. Qualifications

Les candidats à ces postes doivent disposer d'un diplôme de Docteur /PhD ou d'un titre jugé académiquement équivalent pour les **chargés de cours** et d'un diplôme de Master obtenu ou d'un autre titre jugé académiquement équivalent pour les **maitres assistants**.

3. Conditions et compétences

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité burundaise ;
- être âgé de 50 ans au plus pour le poste de chargé de cours et 40 ans au plus pour le poste de maitre-assistant ;
- être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- n'avoir jamais encouru une condamnation pénale ;
- n'avoir jamais été révoqué de la Fonction Publique, des Forces Armées ou de la Magistrature ;
- être libre de tout engagement ;



- être prêt à travailler dans n'importe quel campus de l'UB.
- être capable d'utiliser un ordinateur
- être capable de communiquer clairement en Français
- avoir une expérience dans l'enseignement supérieur serait un atout
- avoir presté comme enseignant à temps partiel à l'UB serait un atout
- avoir presté comme enseignant à temps partiel dans plus d'un(e) faculté/institut serait un atout

4. Mode de candidature

Pour postuler, seules les candidatures en ligne sont acceptées. Les candidats sont priés de passer par www.ub.edu.bi dans « Offres » et remplir le formulaire de candidature.

Après la phase de présélection, les candidats présélectionnés seront priés de présenter les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Recteur de l'Université du Burundi avec une copie à Monsieur le Vice-Recteur et Monsieur le Secrétaire Général;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Une photocopie du diplôme certifiée conforme à l'original ainsi que tout autre document justificatif des mentions figurant sur Diplôme présenté (relevé des notes, annexes au diplôme etc.).

5. Renseignements supplémentaires :

Envoyer un email à : cabinet-recteur@ub.edu.bi ou ub@ub.edu.bi ou appeler au +25722213468

6. Date limite de dépôt des candidatures : le 08/09/2023 à minuit.

NB : Les membres du personnel administratif et technique de l'UB intéressé par cet avis de recrutement peuvent eux aussi postuler

Fait à Bujumbura, le 29/08/2023

LE RECTEUR

Prof. Dr. Audace MANIRABONA

